

**Ecole Paul-Fort**  
**1, rue Fabre**  
**91370 Verrières le Buisson**  
**Tél. 01 64 47 18 02**

Conseil d'école  
**Du 14 novembre 2008**

**Présents :**

M. Aguilée, directeur, Mme Legoff, maire-adjoint, Mmes Verneuil, Casals, Créach, Isoir, Miquel, Redondo, Fressard, Beaufils et M. Brier (enseignants) et Mme Biaud du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED). Mmes Loppin, Minnaert, Marquet, Correia, Daraux, Juhel et Messieurs Charlot, Lathuillière et Kara parents titulaires élus. Mmes Coisman, Lefranc, Buscaïl, , parents élus suppléants. Absentes excusées : Mme Manciet, Casals, Eveno.

**1. Rentrée scolaire**

10 classes composent l'école : 2 CP, 2 CE1, 2 CE2, 1CM1, 1CM1/CM2, 2CM2.  
6 Plans d'Accueil Individualisé ont été signés et un est en cours.

**2. Règlement intérieur**

Le règlement de l'école doit se référer au règlement départemental.

Le règlement est consultable sur : <http://www.ecole-paulfort.com/reglement.php>.

**Modification n°1**

**La phrase**

« Dans le cas d'absences répétées et non justifiées, le directeur informe l'inspecteur de l'Éducation nationale. »

**est modifiée ainsi**

*« Si les actions entreprises n'ont pas rétabli l'assiduité scolaire de l'élève, le directeur de l'école, après avis de l'équipe éducative et de l'inspecteur de la circonscription, adresse un signalement de niveau 1 à l'Inspection Académique – Bureau de la Vie scolaire – DIPE3 à l'aide du formulaire intitulé « fiche individuelle d'absentéisme. »*

*Si les absences perdurent, l'inspecteur de la circonscription transmet après concertation avec le directeur d'école un signalement de niveau 2 puis de niveau 3 pouvant aller jusqu'à la saisine du Procureur de la République. »*

[La semaine de 4 jours accentue le problème des absences car à nombre de jours égal d'absences, le pourcentage d'absences est plus élevé. A l'école Paul-Fort, on est toujours resté en dessous du niveau 1 car les problèmes sont réglés en interne. Le taux d'absentéisme était très important les samedis travaillés veille de vacances.]

**Modification n°2**

**Le paragraphe**

« Horaires : Les activités de l'école élémentaire sont réparties dans la semaine sur neuf demi-journées de trois heures chacune, le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi matin une fois sur deux. Le mercredi est sans école. La durée hebdomadaire moyenne de la scolarité est fixée à 26 heures. Les heures d'entrée et de sortie de l'école élémentaire sont les suivantes 8 h 20-11 h 30 et 13 h 20-16 h 30. Les cours commencent à 8 h 30 et à 13 h 30. La ponctualité est exigée. Le calendrier des samedis sans école consacrés aux concertations internes, aux conseils de cycle, aux conseils d'école et à la formation continue des maîtres est communiqué en début d'année. »

**est modifié ainsi**

*« Horaires : Les activités de l'école élémentaire sont réparties dans la semaine sur huit demi-journées de trois heures chacune, le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi. Le samedi est sans école. La durée hebdomadaire moyenne de la scolarité est fixée à 24 heures. Les heures d'entrée et de sortie de l'école élémentaire sont les suivantes 8 h 20-11 h 30 et 13 h 20-16 h 30. Les cours commencent à 8 h 30 et à 13 h 30. La ponctualité est exigée. 60 heures annuelles d'aides personnalisées sont assurées par les enseignants de l'école. Ces heures de soutien sont proposées à quelques élèves, après accord écrit de leurs parents, à raison de 2 heures par semaine au maximum. »*

**Modification n°3**

**La phrase** « Le règlement intérieur de l'école doit être affiché dans chaque classe et remis aux parents d'élèves. »

**est modifiée ainsi**

« Le règlement intérieur de l'école doit être affiché dans chaque classe et est consultable sur le site de l'école à l'adresse suivante : <http://www.ecole-paulfort.com/reglement.php>. Les parents peuvent recevoir, sur demande expresse de leur part, une version papier de ce règlement,

### **3. Projet d'école : année 2008-2011. Action 2008-2009 et projet eco-école**

3 orientations pour cette première année du projet d'école 2008-2011 :

#### **1<sup>ère</sup> priorité : La maîtrise de la langue française.**

Intitulé : Etude de la langue : vocabulaire, grammaire, orthographe

Objectifs :

Cycle 2 :

- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;
- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
- écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

Cycle 3 :

- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;

Actions :

Cycle 2 : Dictée quotidienne : référentiel de mots (à définir)

Cycle 3 :

- mise en place d'outils d'aide à l'écriture
- utilisation systématique du dictionnaire
- utilisation systématique des référents
- temps forts d'échanges d'écrits entre les différentes classes

#### **2<sup>e</sup> priorité : L'autonomie et l'initiative.**

Intitulé : S'auto-évaluer

Objectifs :

Commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples.

Actions :

Cycle 2 :

- Construire une grille d'évaluation en orthographe (1er trimestre)
- Utilisation de la grille à partir de janvier

Cycle 3

- Construction de différentes grilles à l'écriture et à la réécriture
- être capable de formuler - à l'écrit et à l'oral - ce que l'on a appris

#### **3<sup>e</sup> priorité : VOLET EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Intitulé : Histoire des arts.

Objectifs : Cycle 2 : reconnaître des oeuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées  
cycle 3 : reconnaître et décrire des oeuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique.

Actions :

Cycle 2 : en liaison avec la méthode "Un monde à lire", étude de différents tableaux et d'oeuvres musicales

Cycle 3 :

- Extraire une oeuvre de son contexte (historique, littéraire, ...) pour l'étudier d'un point de vue artistique
- Création d'un répertoire artistique sur le cycle avec repères chronologiques
- visite d'oeuvres in-situ.

Il a été décidé en conseil des maîtres que les élèves garderaient un porte documents tout au long de chaque cycle, regroupant environ une dizaine d'oeuvres étudiées par an.

#### 4<sup>e</sup> priorité : **DISPOSITIF D'AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE cf 10)**

##### **Projet éco-école**

Le projet éco-école est lié au projet d'école et porte sur l'eau (2006/2007), les déchets (2007/2008) et l'énergie (2008/2009). Dans la démarche éco-école, on distingue trois phases :

- Phase de diagnostic (quels sont les déchets produits dans l'école ?)
- Phase d'action : quelles actions mettre en place ?
- Phase d'évaluation

Un comité de suivi se réunira en décembre ou en janvier, puis en mars/avril. Mmes Daraux et Buscaill et M Kara acceptent d'y participer.

En 2006, 200 établissements ont été labellisés « éco-école », 400 en 2007 et on en prévoit 700 pour 2008-2009. Le travail autour du développement durable est mené conjointement avec d'autres écoles : l'école de Zinado au Burkina Faso et un collège de Tunis (un groupe d'élèves tunisiens étaient venus à Paul-Fort en décembre 2007, ce groupe reviendrait en mars 2009.)

Les enseignants allemands de Hövelhof ne souhaitent pas travailler sur ce thème.

##### **4. Intervenants à l'école Paul-Fort et contrats d'avenir:**

Il y a des intervenants en Musique, Sport et Langues.

Musique: Ils interviennent dans les deux CP et un CE1.

Sport: Il y deux intervenants, Laurent Tritz au gymnase Jean Mermoz et Christophe Omnès en escrime ( un CE2, le CM1/CM2 et 1 CM2).

Langues vivantes: voir point 6 du compte rendu.

Histoire des arts : Mme Bobée, auditrice à l'Ecole du Louvre présentera des œuvres dans toutes les classes tout au long de l'année.

Contrats d'avenir : Une personne en contrat avenir est une personne recrutée par l'école avec pour mission d'apporter une aide administrative ou d'accompagner un enfant handicapé. A Paul-Fort, il y a deux personnes en contrat avenir dont une détachée sur l'école Bois Lorient

Emploi Vie Scolaire : Le recrutement d'un emploi Vie scolaire pour l'aide à l'encadrement des ateliers informatiques est vivement souhaité mais le recrutement est impossible faute de candidat à ce poste.

Bibliothèque municipale et Maison des arbres et des oiseaux: les classes de CP et de CE1 auront de 4 à 6 séances au cours de l'année.

##### **5. Informatique**

Réunion avec personnel informatique de la mairie, représentants des parents et autres partenaires. Il est envisagé de renouveler la matériel informatique datant de 2001 par un nouvel équipement. Il existe deux pistes :

1-Chariot de portables pour aller de classe en classe : avec ce système il faut le wifi dans plusieurs endroits et on se pose la question des risques dus aux ondes. Le courant porteur marche bien à Paul-Fort mais pas à David-Régnier. Il peut ne pas être pratique (étages, installation). Il existe un risque de feu là où ils sont branchés pour charger la nuit, d'où la nécessité d'un local spécial et la solution est plus compliquée électriquement. Le coût est estimé à plus de 500 000 euros.

2- Renouveler le parc de la salle informatique actuelle.

Il faut se dépêcher de prendre la décision car le budget est en préparation.

Le choix est fait par la mairie. Une visite d'école équipée en classe mobile (chariot avec portables) est prévue.

Les enseignants de Paul-Fort expriment leurs préférences pour une classe-mobile. Si le principe de la salle informatique est retenu, il faudra prendre en compte des difficultés à faire fonctionner une salle avec un nombre important d'élèves venant des trois écoles : les deux élémentaires et la maternelle. On pourrait alors aménager une petite salle informatique à l'école maternelle.

##### **6. Langues vivantes : Dispositif de l'année 2008-2009**

Les langues vivantes peuvent être abordées cette année dès le CP dans les écoles qui ont les moyens d'organiser ces cours.

CPA et CPB : l'anglais est assuré par Mme Miquel

CE1A : l'anglais est assuré par Mme Verneuil et l'allemand par Mme Birk, intervenante en langue.

CE1B : l'anglais est assuré par Mme Eveno et l'allemand par Mme Birk.

CE2A, CM1 et CM2A : l'anglais est assuré par Mme Chabaane, intervenante en langue et l'allemand par Mme Beaufiles.

CE2B : l'anglais est assuré par Mme Redondo.

CM1/CM2 : l'anglais est assuré par M. Brier.

CM2B : l'anglais est assuré par Mme Coullaud.

Il est à noter la faible quote-part des élèves étudiant l'allemand à l'école ; 2 en CE 1 et 15 sur les CE2, CM1 et CM2

#### **7. Classes transplantées et sorties scolaires 2008-2009**

4 enseignants envisagent de participer à une classe transplantée en 2009 :

- Mme Créach (CM1) et M. Brier (CM1/CM2) au printemps sur le thème de l'astronomie.
- Mme Miquel et Mlle Isoir en début d'année scolaire 2009-2010.

Au cours de l'année 2008-2009 sera organisé pour chaque classe au moins une sortie scolaire.

CM1 et CM1/CM2 : Palais de la découverte le 8 janvier 2009.

**Mme Legoff précise que le budget « classes transplantées » est maintenu à 107 € par enfant. Ce montant n'a pas évolué depuis plusieurs années. Les parents redemandent à la Mairie de revoir ce budget de participation par enfant à la hausse.**

#### **8. Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED).**

Le Ministre de l'Education nationale a annoncé la suppression progressive du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED). De par leur action, les maîtres spécialisés contribuent à la prévention et à la réduction de l'échec scolaire. La mission des maîtres spécialisés n'a jamais été de traiter la difficulté ponctuelle. Au contraire, ils interviennent quand des difficultés durables apparaissent ou quand un élève rencontre un défaut durable d'adaptation à l'école ou à son fonctionnement (selon les textes officiels). L'enseignant spécialisé a suivi une formation spécifique d'un an et a acquis une expertise reconnue par un diplôme. On ne devrait pas confondre soutien ou aide personnalisée et aide spécialisée. L'aide personnalisée peut être efficace pour des difficultés passagères alors que l'aide spécialisée concerne uniquement des enfants qui sont en rupture d'apprentissage.

A Verrières, 90 élèves ont été suivis par le RASED en 2007. Au niveau national, c'est 150 000 élèves.

9. **Aide personnalisée (soutien scolaire)** Il s'agit de la 4<sup>e</sup> priorité du projet d'école. L'aide personnalisée ne s'organise pas au pied levé : c'est un dispositif planifié et contractualisé avec les parents. A l'école Paul-Fort, le soutien est organisé en groupe de besoins sur 8 périodes de 9 séances organisées 3 fois par semaine les lundis, jeudis et vendredi de 11h30 à 12h10. Chaque atelier regroupe de 2 à 5 élèves au maximum. Les besoins sont définis par rapport à l'acquisition des compétences définies dans les 7 piliers du socle commun. Depuis octobre 2008, 47 élèves (16 CP ou CE1 et 36 CE2, CM1 et CM2) ont bénéficié du soutien scolaire.

En 2008-2009, 9 périodes de soutien seront organisées. A l'issue chaque période, l'équipe enseignante se réunit et redéfinit les besoins pour chaque élève. Certains élèves sont reconduits dans la prise en charge de leur besoin, d'autres ne font plus partie du dispositif et d'autres le rejoignent. Chaque période dure 3 semaines, soient 9 séances.

#### **10. Travaux de l'été 2008 et poursuite du plan de réhabilitation**

La cour s'est enrichie de buts de foot et de bancs. Les vitres ont été lavées et des prises électriques ont été installées.

L'année 2008, compte tenu des élections municipales, reste une année charnière pour la mairie sur le plan budgétaire. Les travaux ont donc été réalisés, au coup par coup, à la demande des écoles.

En 2009 nous entrerons dans une 2<sup>e</sup> phase avec la reprise du plan de réhabilitation.

La priorité sera mise sur les sols ainsi que l'informatique.

Mme Legoff promet une visite technique des écoles pour visualiser les besoins et évaluer les priorités.

Le conseil d'école, satisfait du nouvel aménagement de la cour, souhaiterait obtenir des bancs supplémentaires (3 ou 4). La mairie fait une étude sur les écoles et crèches et la lingerie sera peut être à terme externalisée et les locaux libérés et récupérés pour en faire éventuellement des toilettes.

#### **11. Sécurité : fermeture du portail**

Pour l'instant la mairie n'a pas de solution à proposer. Deux solutions sont envisageables :

- une sonnette à l'entrée avec appel sur le téléphone portable du gardien. Techniquement, cette solution n'est pas fiable.
- une personne attachée à l'ouverture et fermeture du portail. La solution est à l'étude en mairie.

**12. Budget mairie 2009**

Le budget 2009 est en préparation. Mme Legoff annonce une augmentation du 2% sur chaque poste. Une hausse plus significative pour le transport est envisagé.

**13. Cantine et périscolaire : hygiène et organisation**

Les représentants des parents d'élèves demandent à la mairie le déclenchement d'une rencontre avec les responsables du périscolaire, l'objectif étant de résoudre les problèmes suivants :

- le turnover important des animateurs, leurs compétences,
- le manque de vigilance de l'encadrement dans la salle de cantine concernant l'accueil et la prise en charge des CP (certains enfants ne mangent pas suffisamment),
- le bruit dans les salles.

Mme Legoff accepte le principe d'une rencontre entre les responsables du péri-scolaire et les représentants de parents d'élèves.

14. **Etudes dirigées** : Cette année, comme les années précédentes, les inscriptions pour l'étude ont été importantes. Ce sont les enseignants de l'école Paul Fort qui assurent l'étude. La demande correspondait à sept études mais six études ont été mises en place par manque d'enseignants. Les études étaient donc parfois très chargées (jusqu'à 25 élèves). Dans les études de plus de 19 élèves, il a parfois été difficile de s'assurer que chaque élève avait fait tout ses devoirs, de les corriger et de conseiller les élèves en cas d'erreur. Depuis les vacances de la Toussaint, la septième étude a pu être mise en place. En cas de problème ponctuel, les parents sont invités à en faire part auprès de l'enseignant de la classe ou auprès de l'enseignant qui assure l'étude.

**15. Elections parents d'élèves : bilan et vote par correspondance.**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 17 octobre 2008. On comptabilise 173 votants sur 390 électeurs inscrits soit un taux de participation de 44,3%. 132 votants ont voté par correspondance soit 76,3 % des votants. Sur 10 sièges à pourvoir, l'UDPV a obtenu 7 sièges, l' AAPE 2 sièges et la FCPE 1 siège.

**16. Coopérative scolaire : Bilan financier au 31/08/2008, bilan de la fête de l'école du 28 juin 2008**

Le solde en caisse au 31/08/2008 s'élevait à 3 937,20 €.

Le bénéfice de la fête de l'école a été de 1332,55 €.

Principales dépenses : achat de jeux de cour (349,29 €), de porte-documents (212,65 €) pour l'histoire des arts – 1 par élève- , de livres pour « Le livre élu » et sur le thème de l'énergie dans le cadre d'éco-école.

Les élèves ont été associés pour le choix des jeux de la cour achetés par la coopérative.

Fin de la séance